



# Appel à candidature

## TERMES DE REFERENCE

Pour la mission d'accompagnement et de renforcement des capacités de l'Association « Rechida pour l'Environnement et le Développement/ ARED »

### Objectifs :

- Améliorer la stratégie et le projet associatif de l'ARED
- Renforcer les ressources humaines bénévoles et salariées de l'ARED
- Améliorer les capacités de montage et de gestion d'un projet



## Contexte et justification de la mission :

### ***Le renforcement de la société civile : un enjeu pour le Programme Concerté Maroc***

*Le PCM vise à Contribuer par une stratégie concertée entre associations françaises et marocaines, en partenariat avec leurs pouvoirs publics, à une plus grande implication des jeunes dans la société marocaine.*

*Le rôle d'accompagnement du PCM, pour l'implication de la jeunesse marocaine au sein de sa société s'opère en partenariat avec les associations membres du consortium (62 marocaine et 32 françaises) et à travers 4 champs d'interventions :*

- *Formation et insertion professionnelles,*
- *Education et animation,*
- *Economie sociale et solidaire,*
- *Citoyenneté et accès au droit.*

Le PCM se veut donc un programme de renforcement des sociétés civiles, dans leur capacité à dialoguer avec leurs pouvoirs publics.

Ce dialogue ayant nécessairement pour cadre la mise en œuvre d'une action/ d'un projet commun, c'est bien la capacité des acteurs à concevoir et mettre en œuvre des actions qui est en jeu.

Pour cela, le Programme propose notamment des formations à destination des associations membres, en particulier les associations marocaines.

Il dispose également d'un service accompagnement des organisations au niveau de son bureau exécutif installé à Rabat.

D'autres moyens sont mobilisés pour proposer un accompagnement des acteurs, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets cofinancés par les fonds du PCM, dont le Fonds d'Appui à Projets.

## Le projet PIJRR cofinancé par le PCM

Le **Fonds d'Appui à Projets** est un outil central du Programme, qui permet de cofinancer des projets portés par des consortiums d'organisations, françaises et marocaines.

Lors du 1<sup>e</sup> appel à projets du FAP, le « **projet intégré des jeunes ruraux de Rechida et ses environs** », porté par l'association locale **ARED (Association Rechida pour l'Environnement et le Développement)** avec son partenaire l'association Rechida France, a été sélectionné pour un cofinancement à hauteur de **147 189 EUR** (sur un budget global de 294 379 EUR).

Ce projet a démarré début 2007. Il portait sur deux volets complémentaires :

1. **le volet socio-éducatif**, pour améliorer les conditions éducatives des jeunes du village de Rechida
2. **le volet économique**, pour accompagner des jeunes garçons et des jeunes filles sur des activités génératrices de revenus, de façon à les rendre acteurs du développement économique de leurs familles.

Ce projet, ambitieux et parfois dispersé, a posé des difficultés de mise en œuvre pour le consortium, notamment au regard de son coût global (un projet d'environ 300 000 EUR porté par des associations peu expérimentées dans la gestion financière de tels montants) et des exigences de gestion fixées dans le cadre du Fonds d'Appui à Projets du PCM.

Des tentatives d'ouverture du consortium à d'autres associations, pour encadrer davantage les deux partenaires dans la mise en œuvre de leur projet, ont été entreprises mais n'ont pas pu aboutir.

Néanmoins, l'expérience de mise en œuvre de ce projet a été très enrichissante pour l'ARED et lui a permis d'obtenir certains acquis pour les jeunes du village de Rechida (des infrastructures et des animations socio-éducatives existent désormais à Rechida, certains jeunes sont très motivés pour gérer une activité économique de façon collective à travers une coopérative, les jeunes femmes du village formées à la couture artisanale ont commencé à se regrouper pour vendre leurs produits, etc).

Le Comité de Pilotage, lors de l'examen de ce dossier, a pris la décision de proposer un accompagnement/ renforcement des capacités de l'association locale et ce, quelle que soit l'issue donnée au projet.

La clôture d'un projet tel que le PIJRR représente une situation qui peut être vécue comme un échec pour le consortium, dans la mesure où, malgré les avancées du projet, l'arrêt du cofinancement ne permet pas à l'association locale de poursuivre ses activités. Par ailleurs, l'association Rechida France, partenaire du projet, a été dissoute fin décembre 2008.

L'association marocaine se retrouve donc en difficulté vis à vis de la population locale.

Le Fonds d'Appui à Projets a été conçu comme un outil d'accompagnement et de renforcement des organisations : la fin du projet PIJRR ne doit donc pas constituer une sanction mais plutôt le constat d'un projet inadapté aux capacités de mise en œuvre du consortium.

Aujourd'hui, le PCM considère donc que devant cette difficulté, il est nécessaire de renforcer l'association marocaine dans son projet associatif et sa capacité de gestion de projets au service de la population locale.

Cet accompagnement renforcé auprès d'une seule association est une véritable expérimentation dans le PCM (dont la définition de l'accompagnement est plutôt collective) ; il doit donc répondre à une méthodologie innovante qui sera capitalisée au niveau du Programme, pour mieux définir ce qu'est un accompagnement efficace de la société civile.

### Descriptif de la mission :

La mission d'accompagnement et de renforcement de l'ARED doit répondre à trois objectifs :

- 1. améliorer la stratégie de l'ARED et son projet associatif**
- 2. renforcer les ressources humaines bénévoles et salariées de l'association**
- 3. améliorer ses capacités de montage et de gestion d'un projet de développement local**

Pour cela, l'expert devrait proposer un accompagnement autour des axes suivants :

## A. la réalisation d'un diagnostic précis des besoins de l'ARED

Ce diagnostic doit permettre à l'ARED d'analyser ses forces et ses faiblesses, sa stratégie et son projet associatif, les réussites et les acquis du projet PIJRR à pérenniser et/ou à réinvestir dans ses prochains projets, et les compétences nécessaires à acquérir pour agir de façon efficace au service de la population locale.

## B. la réalisation d'un programme de formations-action en direction des bénévoles et des salariés de l'ARED

Ce programme doit être conçu à partir du diagnostic des besoins : il doit permettre à l'ARED de préciser son projet associatif, de renforcer la mobilisation des bénévoles en fonction des besoins du terrain, d'acquérir des savoir-faire adaptés à aux besoins, etc.

## C. une assistance technique plus approfondie sur le montage et le suivi d'un microprojet

Il s'agit là d'une expérimentation des compétences acquises au travers des formations au niveau du montage technique d'un microprojet (reprise des activités de l'association et notamment celles du projet PIJRR qui semblent les plus adaptées aux besoins des jeunes de Rechida et qui ont montré déjà des réussites).

L'assistance technique devrait permettre à l'ARED de concevoir le dossier technique du projet, d'identifier les partenaires pertinents, de monter des demandes de cofinancements, puis dans le cadre du lancement du projet, d'acquérir des outils de suivi du projet simples et adaptés au contexte local.

**Le microprojet pourrait bénéficier d'un cofinancement du PCM.**

Au-delà de cette description, la méthodologie d'accompagnement devra être exposée par l'expert, dans sa proposition d'intervention : la capacité à proposer des axes de travail pour le renforcement de l'ARED sera examiné au titre de cet appel à propositions.

Par ailleurs, le contenu précis de la mission sera affiné de façon concertée entre toutes les parties prenantes (les membres de l'ARED, le bureau du PCM et l'expert) après sélection.

Il est à noter que pendant toute la durée de l'accompagnement, l'association bénéficiera d'un appui financier du PCM pour son fonctionnement.

### **Profil recherché :**

La structure soumettant sa candidature devra impérativement justifier d'une expérience réussie dans la formation et dans la gestion de projets, idéalement dans le domaine du développement local.

L'expert proposé par la structure pour réaliser la mission devra répondre aux qualifications requises suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme Bac+3/4, de préférence dans le domaine de la gestion et suivi des projet, ou dans la formation, ou dans les sciences économiques et sociales
- Disposer d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle, de préférence dans les métiers du développement ou dans le milieu associatif marocain et plus particulièrement dans le domaine de la gestion des projets (montage – suivi – évaluation)
- Avoir une expérience éprouvée du terrain et des capacités en matières de communication et animation de formations
- Avoir une bonne capacité de rédaction et de communication en arabe et en français
- Maîtriser parfaitement les outils informatiques

## Conditions et modalités de la mission :

La mission est prévue pour se dérouler sur un maximum de 6 mois (environ avril à septembre 2009).

Elle se déroulera principalement au village de Rechida, dans la province de Guercif. Certaines réunions auront lieu à Rabat, au Bureau du PCM.

Il est donc indispensable que l'expert dispose d'une mobilité et une disponibilité assurée.

Le PCM prévoit une intervention estimée à 10.000 euros pour une intervention de 20 à 30 jours ;

Le calendrier et la répartition de ces journées d'intervention devra être précisé avec l'expert sélectionné. Il est imaginé pour le moment de la façon suivante :

**Avril : 2 jours de préparation de la mission au Bureau du PCM;**

**Mai à août : 15 à 25 jours d'intervention à Rechida (rédaction des rapports comprise);**

**Septembre : 2 jours de rédaction d'un rapport final et de restitution de la mission;**

### Pour soumettre votre candidature :

Les structures intéressées sont priées de faire parvenir par courrier postal leur dossier de candidature (présentation de la structure, proposition d'intervention, CV de la personne proposée pour la mission) au plus tard **le 20 Mars 2009**, à l'adresse suivante :

**Bureau du Programme Concerté Maroc**

**6 rue Ibn Hajar – Appt 16**

**Agdal, RABAT**

**Et par mail : [info@pcm.ma](mailto:info@pcm.ma)**